

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 FEVRIER 2011

Procès-verbal

Étaient présents :

Xavier Beillouët président
Gérard Randon vice-président
Nathalie Bayard secrétaire
Émilie Doucet trésorière
Georges Wallerand vérificateur aux comptes
Saliha Mahjoub
Jean-Paul Legeard

Xavier Beillouët remercie les participants pour leur présence à cette réunion. Comme chaque année, les administrateurs regrettent l'absence d'un grand nombre d'adhérents. Une association ne peut vivre que si l'ensemble de ses adhérents sont partie prenante de la vie de l'association.

P. Zaglia, président du comité UAICF Est dont dépend Studiosrail'Danse, excusé à cette réunion, nous adresse quelques mots, qui figurent en annexe 1 à ce PV.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1) approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2010

Aucune remarque n'est parvenue à l'association, le PV est adopté à l'unanimité.

2) rapport moral 2010

Le rapport moral a été transmis avec la convocation et figure sur le site internet. Rien à ajouter.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3) rapport financier 2010

Le rapport financier a été également envoyé aux adhérents et figure sur le site internet.

E. Doucet apporte quelques explications complémentaires : Studiosrail'Danse termine l'année avec un petit excédent de 226,48 € grâce à la subvention exceptionnelle de 500 € versée par le comité UAICF Est. Sinon, l'association n'arrive pas à équilibrer dépenses et recettes.

G. Wallerand, vérificateur aux comptes, lit son rapport en séance et donne quitus à la trésorière pour sa gestion. Le rapport du vérificateur aux comptes figure en annexe 2 à ce PV.

4) budget 2011

Le budget 2011 pour la rubrique "cours" présente un déficit de 894 €, soit une dépense de 5 400 € moins les recettes de 4 506 €

A noter que Challancin, chargé du nettoyage de la salle de danse de Noisy-le-Sec, reste redevable à l'association de la somme de 405 €. Cette société a proposé un avoir à valoir sur des prestations de nettoyage. Mais quelles prestations peut-on demander dès lors que, justement, il n'assure plus le nettoyage ! Un courrier leur sera envoyé en exigeant le remboursement pur et simple des 405 €

Cette situation s'éternisant, l'association décide de faire appel à un autre prestataire afin que les prestations de nettoyage soient assurées. Merci à Gérard Randon et à Justine pour avoir assuré bénévolement le nettoyage des locaux à Noisy.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

5) activités de l'association :

a) manifestations 2011

La fête de fin d'année de Studiorail'Danse est prévue le mercredi 15 juin à la salle Gérard Philippe de Noisy-le-Sec.

L'UAICF organise en 2012 le festival national de danses ; il serait souhaitable que Studiorail'Danse puisse y participer avec les élèves de Carole Fiou. Carole sera contacté en ce sens.

b) communication

L'association essaie de se faire connaître par de multiples moyens :

- internet
- articles dans l'Echo du 17bis, Arts cheminots...
- annonces dans la Vie du Rail
- communiqué dans les différents comités d'établissement SNCF de Paris...

Il faut ici souligner que chaque adhérent, notamment les cheminots en activité, doit diffuser l'information autour d'eux. Le bouche à oreille fonctionne en général très bien. Des flyers sont à la disposition des personnes qui souhaitent en distribuer largement.

A noter que sans l'aide des CE et CER SNCF, il reste difficile de faire connaître l'association. La seule aide dont l'association a besoin est la diffusion de l'info (sites internet, revues...).

Studiorail'Danse va relooker son site et ouvrir un blog.

6) élection du bureau :

Nom	Responsabilité	résultats
Xavier Beillouët	Président	réélu
Gérard Randon	Vice président	réélu
Jean-Paul Legeard	Vice président	élu
Émilie Doucet	Trésorière	réélue
Nathalie Bayard	Secrétaire	réélue

7) désignation des vérificateurs aux comptes pour 2010

G. Wallerand se représente comme vérificateur aux comptes : il est réélu.

8) désignation des membres de droit

M. Mireux avait été désigné comme membre de droit par le CER SNCF de Paris-Est. Un courriel lui sera envoyé pour confirmation.

9) questions diverses

Pas de questions diverses.

Le Président
Xavier Beillouët

la Secrétaire
Nathalie Bayard

assemblée générale de l'UMGPN STUDIORAIL - mardi 8 février 2011

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Monsieur le Président,

Ne pouvant être des vôtres, je vous adresse ces quelques mots.

Je remercie votre président de m'avoir invité, ainsi que toutes les personnes présentes à cette Assemblée Générale.

Il est important par votre présence de montrer votre attachement à la vie de l'UMGPN Studiorail'Danse, qui vous apporte beaucoup par les différentes activités de danses.

Votre équipe dirigeante utilise tous les moyens pour répondre à vos désirs, mais, il faut que tous les membres démontrent qu'adhérer à Studiorail ne se limite pas à suivre des cours de danse, mais aussi à participer à la vie de l'association en s'investissant afin que Studiorail puisse se faire connaître auprès du public.

Monter des chorégraphies, ayant pour objectif des prestations extérieures, est un des meilleurs moyens de communiquer pour recruter. Avec votre joie de vivre, vous donnerez envie aux autres de vous rejoindre. Foncez, participez aux différentes manifestations UAICF, permettant des rencontres entre des personnes qui partagent les mêmes passions, créant des échanges et engendrant des relations amicales.

Monsieur le Président, je tiens à féliciter l'ensemble de votre conseil d'administration, pour le travail qu'il fournit, c'est lui qui porte à bras le corps Studiorail afin que l'association soit connue et appréciée du public.

Chers adhérents, votre investissement vous apportera de grandes satisfactions.

L'UMGPN Studiorail en sortira grandi.

Merci d'avoir pris le temps d'écouter mon message. Je vous souhaite une très bonne assemblée générale.

Le Président de l'UAICF Comité Est
Paul Zaglia

assemblée générale de l'UMGPN-Studiorail'Danse mardi 8 février 2011

Rapport du vérificateur aux comptes

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous m'avez confié, j'ai procédé à la vérification aux comptes de l'association Studiorail'Danse, le 17 janvier 2011. Pour ce faire, l'ensemble des pièces comptables de l'exercice 2010 a été mis à ma disposition et l'examen de ces documents n'a révélé aucune erreur ou anomalie. J'ai également constaté que votre comptabilité était gérée de façon exemplaire et que votre politique financière était saine et rigoureuse.

En conséquence, je vous invite à approuver en toute confiance les bilans et rapports financiers qui vous sont aujourd'hui présentés. J'ajoute que votre trésorière mérite vos félicitations pour le sérieux dont elle fait preuve dans le suivi et la tenue de ses écritures.

Fait à Paris, le 17 janvier 2011
Georges Wallerand